



13 Grande Rue - 25 620 TARCENAY  
Tel : 03 81 86 78 88 - Fax : 03 81 86 74 65  
mairie.tarcenay@wanadoo.fr

#### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 17h00 à 19h00  
Mercredi de 08h30 à 11h30  
Jeudi de 13h00 à 16h30  
Samedi de 08h30 à 10h30

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date et lieu : 31 mars 2016 – Mairie de Tarcenay –** Heure de début : 20h15 – Heure de fin : 23h15

Secrétaires de séance : Martine Cuinet et Christophe Faivre-Pierret

Le compte-rendu reprend et développe le procès-verbal de séance signé par les membres du conseil.

**Présents :** Maxime Groshenry, Christophe Faivre-Pierret, André Vergey, Patrice Prétot, Isabelle Lefebvre, Pierre Clause, Martine Cuinet, Nicolas Cretin, Michel Dartevel, Céline Débois, Isabelle Gainet-Cantin, Anne Henry, Emmanuel Lacombe, Aude Maire, Sébastien Rognon.

### Rappel de l'ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Comptes de Gestion et des Comptes Administratifs 2015
2. Vote des Taux des Taxes 2016
3. Vote des Budgets Primitifs 2016
4. Convention pour mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau

### 1 Approbation des Comptes de Gestion et des comptes administratifs 2015

Christophe FAIVRE-PIERRET, 1<sup>er</sup> adjoint, présente les comptes administratifs des budgets Commune, Assainissement, Bois, Boulangerie et lotissement les Montots. Pour chacun de ces budgets, les comptes administratifs sont identiques aux comptes de gestion du Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve chacun d'eux à l'unanimité.

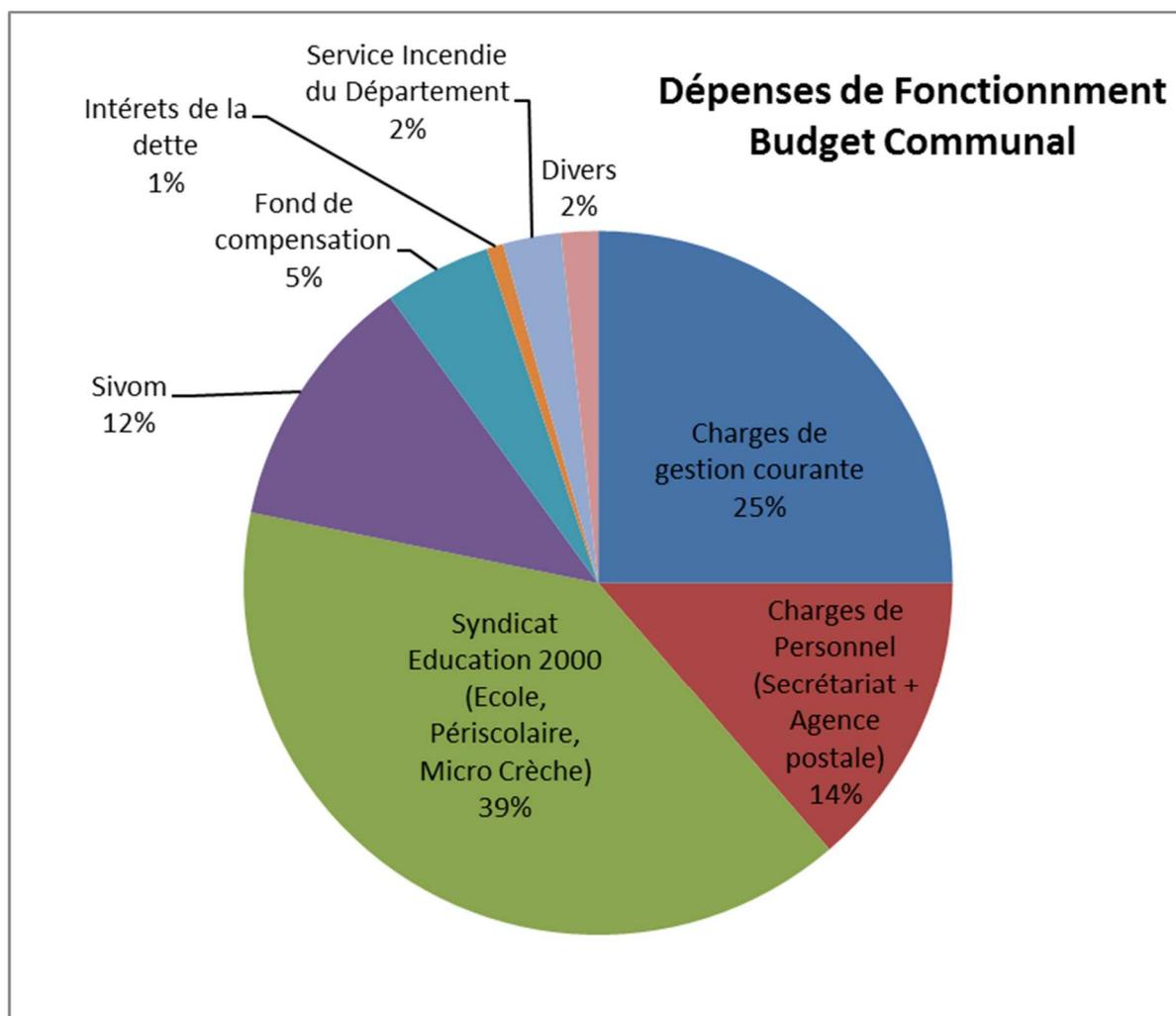
Commune	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	550 362,51 €	859 386,85 €	309 024,34 €
Investissement	337 730,96 €	406 552,65 €	68 821,69 €
		Résultat cumulé	<b>377 846,03 €</b>

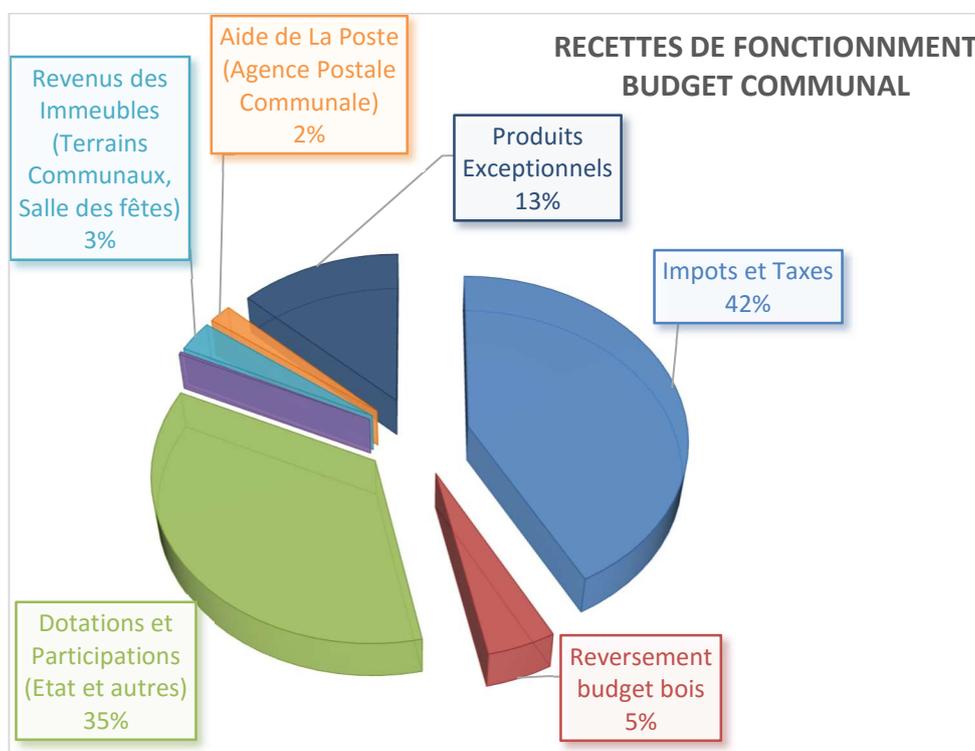
Assainissement	Dépenses	Recettes	Résultat
Exploitation	49 443,18 €	173 015,26 €	123 572,08 €
Investissement	139 710,48 €	100 834,77 €	-38 875,71 €
		Résultat cumulé	<b>84 696,37 €</b>

<b>Bois</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	48 784,61 €	87 903,93 €	39 119,32 €
Investissement	25 151,00 €	19 384,91 €	-5 766,09 €
		Résultat cumulé	<b>33 353,23 €</b>

<b>Lotissement</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	996 190,90 €	1 621 652,86 €	625 461,96 €
Investissement	1 169 379,48 €	898 751,97 €	-181 859,73 €
		Résultat cumulé	<b>443 602,23 €</b>

<b>Boulangerie</b>	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	11 117,91 €	30 451,21 €	19 333,30 €
Investissement	25 400,24 €	11 149,51 €	-14 250,73 €
		Résultat cumulé	<b>5 082,57 €</b>





## 2 Vote des Taux des Taxes

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'appliquer une augmentation de 2% sur chacune des taxes : Taxe d'habitation, Taxe foncière, Taxe sur le foncier non bâti et Cotisation Foncière des Entreprises.

La Taxe d'Habitation passe de 17,32 % à 17,67 %

La Taxe sur le Foncier Bâti passe de 10,42 % à 10,63 %

La Taxe sur le Foncier non Bâti passe 26,35 % à 26,88 %

La Contribution Foncière des Entreprises passe de 14,43 % à 14,72 %

## 3 Vote du Budget Primitif 2016

L'ensemble des budgets primitifs a été examiné lors de la réunion de travail du 21 mars 2016. M. le Maire présente chaque budget primitif pour l'année 2016. Après avoir obtenu toutes les explications nécessaires, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité chaque budget primitif.

<b>Commune</b>	Dépenses	Recettes	<b>Assainissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	823,996 ,78 €	830 154,34 €	Exploitation	171 850,68 €	179 295,51 €
Investissement	413 218,47 €	413 218,47 €	Investissement	1 677 726,39 €	1 677 726,39 €

<b>Bois</b>	Dépenses	Recettes	<b>Lotissement</b>	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	64 320 €	80 352,88 €	Fonctionnement	525 859,73 €	853 461,96 €
Investissement	21 966,09 €	21 966,09 €	Investissement	325 859,73 €	325 859,73 €

#### **4 Convention pour mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau**

La loi sur les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 encadre les conditions d'intervention des Départements en faveur des communes rurales pour l'assistance technique dans les domaines de l'assainissement collectif, de l'eau potable et des milieux aquatiques. Dans le département du Doubs, cette aide est assurée par le SATE (Service Départemental d'Assistance Technique dans le domaine de l'Eau).

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'aide du SATE à compter de 2016 dans le domaine de l'assainissement collectif. Cette aide sera facturée 292 € pour 2016 (0,30 euros par habitant).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23H15.

Les secrétaires de séance :

Martine CUINET

Christophe FAIVRE-PIERRET

---

## **INFORMATIONS**

---

### **AGENCE POSTALE / SECRETARIAT MAIRIE**

L'Agence Postale sera fermée du jeudi 2 juin au lundi 13 juin (inclus).

Le Secrétariat de Mairie sera fermé le samedi 4 juin et le samedi 11 juin.

### **TELETHON**

Cette année, le Téléthon aura lieu à Tarcenay le 3 décembre à partir de 14h.

Pour les personnes souhaitant s'investir dans l'organisation de cet évènement, une réunion publique aura lieu : **Le jeudi 23 juin à 20h30 au préfa (à côté de la Mairie)**. Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter Isabelle Petitjean à cette adresse : [isabelle.petitjean@hotmail.fr](mailto:isabelle.petitjean@hotmail.fr)

### **FETE DES ECOLES**

La fête des écoles aura lieu **le samedi 18 juin** à la salle des fêtes de Tarcenay.

- 10h : Spectacle
- 14h : Kermesse

### **COMITE DES FETES / ESPERANCE DE TARCENAY**

**Samedi 4 juin** : Fête de l'été

Dès 19h30 à la salle des fêtes

**Dimanche 12 juin** : TARC' FAMILY / Randonnée VTT familiale

Départ 9h devant la salle des fêtes